

**SÉANCE RÉGULIÈRE DU 5 novembre 2012
TABLE DES MATIÈRES**

1.	OUVERTURE	579
2.	ORDRE DU JOUR	579
2.1	2012 11 246 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 NOVEMBRE 2012.....	579
3.	PROCÈS-VERBAUX (LA LECTURE SERA FAITE À LA DEMANDE D'UN MEMBRE DU CONSEIL SEULEMENT)	581
3.1	2012 11 247 LECTURE SI DEMANDÉE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 1 ^{ER} OCTOBRE 2012.....	581
4.	SUIVI DES AFFAIRES DÉCOULANT DU POINT 3.....	581
4.1	QUESTIONS ET SUIVI, S'IL Y A LIEU, RELATIVEMENT AU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE ORDINAIRE.....	581
5.	VISITE ET PÉRIODE DE QUESTIONS	581
5.1	PRÉSENCES ET PÉRIODE DE QUESTIONS.....	581
6.	RAPPORTS	582
6.1	RAPPORT DU MAIRE	582
6.2	2012-11-248 DISCOURS DU MAIRE	582
6.3	RAPPORT DES COMITÉS.....	582
6.4	RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	582
7.	URBANISME	582
7.1	2012 11 249 DOSSIER CHALOUX – BELOIN (PÉNALITÉ DE 10%).....	582
7.2	2012 11 250 DEMANDE DE LOTISSEMENT POUR VENDRE UNE PARTIE DE TERRAIN (CPTAQ).....	583
7.3	2012 11 251 INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT (ACCEPTATION DU BUDGET)	583
8.	VOIRIE MUNICIPALE.....	583
8.1	RAPPORT DES TRAVAUX FAITS PAR L'INSPECTEUR MUNICIPAL AU MOIS D'OCTOBRE 2012. 584	
8.2	2012 11 252 DOSSIER PONT – CHEMIN BESSETTE (154-08-1167).....	584
8.3	2012 11 253 MTQ – DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER.....	584
8.4	2012 11 254 ACTI-BUS, - QUOTE-PART MUNICIPALES 2013.....	585
9.	ENVIRONNEMENT ET HYGIÈNE DU MILIEU	585
9.1	2012 11 255 ARPENTEUR-GÉOMÈTRE – PIQUETAGE SUR LE LOT 10C-P, RANG 9.....	585
9.2	2012-11-256 MANDAT D'UNE FIRME POUR SONDAGE DE ROC SUR LE LOT 10C-P, RANG 9.....	585
9.3	2012-11-257 GESTION DE LA COLLECTE SÉLECTIVE SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC. DE COATICOOK.....	586
9.4	COMPTE-RENDU –RENCONTRE DU COMITÉ DES MUNICIPALITÉS.....	587
9.5	2012-11-258 OFFRE DE SERVICE DES CONSULTANTS S.M. INC. (F129209-990).....	587
9.6	2012-11-259 MANDAT À UN NOTAIRE POUR PRÉPARER UNE NOUVELLE SERVITUDE..... LOT 10C-P, RANG 9 (MONSIEUR BIRCHLER)	587
10.	SÉCURITÉ.....	587
10.1	2012 11 260 DEMANDES LOCALES POUR 2013 A LA S.Q.	587
10.2	2012 11 261 ADOPTION DU PLAN DE SÉCURITÉ CIVILE MIS À JOUR POUR 2012	588
10.3	2012-11-262 DEMANDE DE REPORT D'ÉCHÉANCE - PLAN DE MISE EN ŒUVRE DU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE DE LA MRC DE COATICOOK	589
10.4	2012-11-263 * COUR MUNICIPALE COMMUNE, VILLE DE COATICOOK QUOTE-PART 2013 589	
11.	LOISIRS ET CULTURE	590
11.1	2012 11 264 DÉPÔT DE LA VERSION FINALE ET CORRIGÉE (SEPTEMBRE 2012) DE LA MISE À JOUR DE LA POLITIQUE FAMILIALE ET DU PLAN D'ACTION DE LA PFM ET DE MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS MADA.....	590
11.2	2012-11-265 BOURSE-RECONNAISSANCE AUX FINISSANTS DE SECONDAIRE 2012	590

11.3	2012 11 266 ABROGER LA RÉOLUTION 2012 08 192	590
11.4	2012 11 267 FAIRE UNE DEMANDE D'ÉVALUATION DES COÛTS DE RÉPARATION	591
12.	CORRESPONDANCE	591
12.1	DÉPÔT DE LA LISTE DE LA CORRESPONDANCE REÇUE AU MOIS D'OCTOBRE 2012.....	591
12.2	2012 11 268 ADOPTION DE LA CORRESPONDANCE	591
13.	TRÉSORERIE.....	591
13.1	2012 11 269 ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 5 NOVEMBRE 2012.....	591
13.2	CONCILIATION BANCAIRE AU 30 SEPTEMBRE 2012.....	591
13.3	LISTE DES COMPTES À RECEVOIR AU 5 NOVEMBRE 2012	591
13.4	DÉLÉGATION AU 5 NOVEMBRE 2012	591
13.5	LISTE DES DÉBOURSÉS AU 5 NOVEMBRE 2012	591
13.6	RAPPORT DES LOYERS À RECEVOIR	592
13.7	RAPPORT TPS	592
14.	DIVERS	592
14.1	2012 11 270 DÉMISSION DE JOSÉE GUERTIN, SECRÉTAIRE	592
14.2	2012 11 271 MANDAT GÉNÉRAL D'UNE FIRME D'AVOCATS POUR 2013.....	592
14.3	2012 11 272 INTÉRIM – POSTE DE SECRÉTAIRE.....	592
14.4	2012 11 273 OFFRE DE SERVICE – GESTION DES DOCUMENTS ET ARCHIVES 2013.....	593
14.5	2012 11 274 C.S. DES HAUTS-CANTONS (PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION & DE DESTINATION DES IMMEUBLES – ANNÉES SCOLAIRES 2013-2014 / 2014-2015 / 2015 – 2016	593
14.6	2012 11 275 JEVI – ADHÉSION OU CONTRIBUTION VOLONTAIRE	593
14.7	2012 11 276 LE SURVOL – TARIFS PUBLICITÉ 2013	593
14.8	VARIA ET PÉRIODE DE QUESTIONS	594
15.	2012 11 277 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE	594

Province de Québec

Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton, tenue à l'hôtel de ville, 1439 chemin Favreau, le 5 novembre 2012, à 20 h 00, présidée par le maire, monsieur Bernard Marion, et à laquelle assistaient les conseillers

Madame Sandra Raymond

Monsieur Yvon Desrosiers

Monsieur Jean-Yves Masson

Monsieur Jean-Pierre Bessette

Monsieur Martial Tétreault

Monsieur Réjean Théroux (20h25)

Et le directeur général, monsieur Réjean Fauteux.

Monsieur le maire Bernard Marion.

Il est ordonné par résolution du conseil comme suit :

1. Ouverture
2. Ordre du jour
 - 2.1 2012 11 246 Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 5 novembre 2012.**
 - 1. Ouverture**
 - 1.1 Prière.
 - 1.2 Mot de bienvenue du maire
 - 1.3 Présence des membres du conseil
 - 2. Ordre du jour**
 - 2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 5 novembre 2012.
 - 3. Procès-verbaux (la lecture sera faite à la demande d'un membre du conseil seulement)**
 - 3.1 Lecture, si demandée, et adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 1^{er} octobre 2012.

4. Suivi des affaires découlant du point 3

- 4.1 Questions et suivi, s'il y a lieu, relativement au procès-verbal de la dernière session régulière.

5. Visite et période de questions

- 5.1 Présences et période de questions

6. Rapports

- 6.1 Rapport du maire
6.2 Discours du maire
6.3 Rapport des comités
6.4 Rapport du directeur général

7. Urbanisme

- 7.1 Dossier Chaloux – Beloin (pénalité de 10%)
7.2 Demande de lotissement pour vendre une partie de terrain (CPTAQ)
7.3 Inspecteur en bâtiment et en environnement (acceptation du budget)

8. Voirie municipale

- 8.1 Rapport des travaux faits par l'inspecteur municipal au mois d'octobre 2012
8.2 Dossier pont – chemin Bessette
8.3 MTQ – Demande de subvention pour l'amélioration du réseau routier
8.4 *ACTI-BUS, quote-parts municipales 2013

9. Environnement et hygiène du milieu

- 9.1 Arpenteur-géomètre – piquetage sur le lot 10C_P, Rang 9
9.2 Mandat d'une firme pour sondage de roc sur le lot 10C-P, Rang 9
9.3 Gestion de la collecte sélective sur le territoire de la MRC de Coaticook
9.4 Compte-rendu – rencontre du comité des municipalités
9.5 Offre de service des consultants S.M. Inc.
9.6 *Mandat à un notaire pour préparer une nouvelle servitude avec monsieur Birchler

10. Sécurité

- 10.1 Demandes locales pour 2013 à la S.Q.
10.2 Adoption du plan de sécurité civile mis à jour pour 2012
10.3 Demande de report d'échéance – plan de mise en œuvre du schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Coaticook
10.4 *Cour municipale commune, Ville de Coaticook -quote-part 2013

11. Loisirs et Culture

- 11.1 Dépôt de la version finale et corrigée (septembre 2012) de la mise à jour de la politique familiale et du plan d'action de la PFM et de Municipalité amie des aînés MADA (projet de résolution)
11.2 Bourse-reconnaissance aux finissants de secondaire 2012
11.3 Abroger la résolution 2012 08 192,
11.4 Faire une demande d'évaluation des coûts de réparation

12. Correspondance

- 12.1 Dépôt de la correspondance reçue en octobre 2012
12.2 Adoption par résolution de la correspondance

13. Trésorerie

- 13.1 Adoption des comptes à payer au 5 novembre 2012
13.2 Conciliation bancaire au 30 septembre 2012
13.3 Liste des comptes à recevoir au 5 novembre 2012
13.4 Délégation au 5 novembre 2012
13.5 Liste des déboursés au 30 septembre 2012

M. Émile Lemire : demande de gravier sur les chemins de la Rivière et Masson
M. Marcel Pouliot : se questionne à l'effet de ne pas bénéficier du crédit de taxes sur le chemin Désorcy.
Mme Lise Désorcy Côté : avis de bouillir de l'eau

6. Rapports

6.1 Rapport du maire

La rencontre mensuelle à la MRC de Coaticook, le 17 octobre ainsi qu'une formation en gestion financière et légale de la préparation du budget

6.2 2012-11-248 Discours du maire

Monsieur le Maire fait la lecture du document.

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Yves Masson

APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette

ET RÉSOLU

D'accepter le dépôt du discours du maire et qu'une copie du document soit acheminé aux résidents de la municipalité.

VOTE :

POUR : 6

CONTRE : 0

ADOPTÉE

6.3 Rapport des comités

Monsieur Martial Tétreault a assisté à la Table de Concertation Culturelle de la MRC de Coaticook et discuté des mémoires vivantes.

M. Jean-Pierre Bessette a assisté à la réunion de la Régie des Déchets. Les prévisions budgétaires pour 2013 sera de 1 464 356\$.

Le programme MADA et Fête Régionale de la Famille organisée par la MRC de Coaticook, le 9 décembre 2012. Il est question du service possible de garde en milieu scolaire pour six (6) enfants.

M. Bernard Marion, la prochaine rencontre aura lieu le 22 novembre à 19 h.

Mme Sandra Raymond mentionne de prévoir une rencontre du Comité local pour une étude sur les logements et informer Sylvie, puis contacter les membres du conseil

6.4 Rapport du directeur général

Le directeur général a déposé rapport aux membres du conseil.

7. Urbanisme

7.1 2012 11 249 Dossier Chaloux – Beloin (pénalité de 10%)

CONSIDÉRANT qu'une promesse d'achat-vente dans le secteur résidentiel « Les Collines-Paisibles » a été signée entre les parties en date du 16 juin 2009 ;

CONSIDÉRANT que Benoit Chaloux et Valérie Beloin ont informé la municipalité de Sainte-Edwidge-de-Clifton de leur intention de ne pas construire de maison sur le lot Rang 9, 9A-15 à Ste-Edwidge et de revendre le terrain à la municipalité;

CONSIDÉRANT que l'article 6.7 de la promesse achat-vente prévoit une pénalité de 20%;

CONSIDÉRANT que le conseil de la municipalité de Sainte-Edwidge-de-Clifton accepte la demande de revoir la pénalité à la baisse de 10% ;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Sandra Raymond

APPUYÉ par monsieur le conseiller Martial Tétreault

ET RÉSOLU :

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution ;



IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Yves Masson;

ET RÉSOLU :

De demander à la firme de consultant S.M. Inc. de nous fournir le service d'un technicien et en ce qui concerne la machinerie, d'utiliser les services de Scalabrini & Fils Inc. pour un coût de plus ou moins trois milles dollars (3 000\$).

Je, Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire #

VOTE :

POUR : 6

CONTRE : 0

ADOPTÉE

9.3

2012-11-257 Gestion de la collecte sélective sur le territoire de la MRC De Coaticook

ATTENDU que les municipalités rurales de la MRC de Coaticook se sont prévaluées, en mai 1998, des dispositions des articles 468 et suivants de la Loi des cités et villes (L.R.Q., c. C-19) et des articles 569 et suivants du Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-17.1) pour conclure une entente portant sur la gestion de la collecte sélective sur le territoire de la MRC de Coaticook ;

ATTENDU que la MRC de Coaticook fut alors habilitée à faire l'enlèvement, le transport et le dépôt définitif des matières recyclables résidentielles, institutionnelles, commerciales et industrielles pour les municipalités suivantes :

- Canton de Barford ;
- Canton de Barnston ;
- Barnston-Ouest ;
- Compton ;
- Compton-Station ;
- Dixville ;
- East Hereford ;
- Martinville ;
- Saint-Herménégilde ;
- Saint-Malo ;
- Saint-Venant-de-Paquette ;
- Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton ;
- Stanstead-Est ;

ATTENDU que l'entente fut modifiée par addenda en juin 2005 afin d'y inclure la Ville de Waterville ;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 3.1 de l'entente, celle-ci était d'une durée initiale de 15 ans, soit jusqu'au 20 mai 2013 ;

ATTENDU que la MRC s'est départie de ses équipements pour effectuer la collecte en janvier 2011 ;

ATTENDU que le mandat de procéder au transport et à la collecte des matières recyclables fut confié à Stanley & Dany Taylor Transport Inc. (ci-après Taylor) en vertu d'un appel d'offres public ;

ATTENDU que la durée initiale du contrat avec Taylor est du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2013 ;

ATTENDU qu'une option de renouvellement jusqu'au 31 décembre 2015 est également possible, avec un prix déjà connu ;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 3.2, l'entente des municipalités locales avec la MRC se renouvellera pour une période additionnelle de cinq (5) ans et ainsi de suite de cinq (5) ans



en cinq (5) ans à sa date anniversaire à moins d'un avis écrit au moins six (6) mois avant la fin conformément à l'article 11.2 ;

ATTENDU que le prix obtenu par la MRC pour la période du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2015 est avantageux ;

ATTENDU que le Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC de Coaticook est en révision ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Martial Tétreault;

APPUYÉ par madame la conseillère Sandra Raymond;

ET RÉSOLU :

D'informer la MRC que la municipalité de Sainte-Edwidge-de-Clifton désire prolonger l'entente signée avec la MRC portant sur la gestion de la collecte sélective sur le territoire de la MRC de Coaticook et ce, jusqu'au 31 décembre 2015 inclusivement.

9.4 Compte-rendu –rencontre du comité des municipalités

Les documents pertinents à la rencontre du 11 septembre 2012 ont été déposés à chacun des membres du conseil.

9.5 2012-11-258 Offre de service des consultants S.M. Inc. (F129209-990)

CONSIDÉRANT que nous devons exécuter la réfection des services souterrains dans la partie du réseau d'égout;

CONSIDÉRANT que les Consultants S.M. Inc. a présenté dans son offre de service du 5 novembre 2012, toutes les actions prévues pour le mandat;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Yves Masson;

ET RÉSOLU :

D'accorder le mandat de la réfection des services souterrains dont le numéro de dossier correspond à F129209-990, pour un montant de vingt et un mille sept cents dollars (21 700\$) sans les taxes, pour un montant global de 24 949.58\$

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE

9.6 2012-11-259 Mandat à un notaire pour préparer une nouvelle servitude lot 10C-P, Rang 9 (Monsieur Birchler)

Considérant que nous devons recourir au service professionnel dans l'élaboration d'une nouvelle servitude, suite aux travaux exécutés par l'arpenteur-géomètre;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Martial Tétreault;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Yves Masson;

ET RÉSOLU :

De retenir les services de Me Luc Custeau, de la firme Gérin, Custeau, Francoeur.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE

10. Sécurité

10.1 2012 11 260 Demandes locales pour 2013 à la S.Q.

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette;

APPUYE PAR par madame la conseillère Sandra Raymond;



ET RESOLU

De reconduire les demandes locales pour la Sûreté du Québec :

- Surveillance de la vitesse sur le chemin Tremblay et dans le village, surtout vis-à-vis l'école (zone de 30 km/h non respectée), de la route 206 et de la route 251;
- Surveillance de la circulation lourde sur le chemin Moe's River et la route 251 entre Sainte-Edwidge-de-Clifton et Saint-Herménégilde;
- Surveillance accrue lors de la période du dégel sur le réseau routier;
- Visite mensuelle du parrain au bureau municipal;
- Information et sensibilisation des élèves de l'école sur les drogues, méfaits et conséquences;
- Surveillance policière lors des événements culturels et de loisirs;
- Surveillance des VTT et des motoneiges (sensibilisation et application de la réglementation);
- Surveillance accrue des terrains de jeux, de la patinoire, de la piscine et du sentier pédestre afin de contrer les méfaits;

VOTE :

POUR : 6

CONTRE : 0

ADOPTÉE

10.2 2012 11 261 Adoption du plan de sécurité civile mis à jour pour 2012

Attendu que la Loi sur la sécurité civile a pour objet la protection des personnes et des biens contre les sinistres ;

Attendu qu'en vertu de la *Loi sur la sécurité civile*, ce sont les municipalités qui sont les autorités responsable de la sécurité civile ;

Attendu que les municipalités sont les premières responsables de la gestion des interventions lors d'un sinistre majeur en regard des fonctions de décision et de coordination pour assurer la protection des personnes et la sauvegarde des biens sur leur territoire ;

Attendu que par sécurité civile on entend l'organisation d'opérations de prévention, de préparation, d'intervention ou de rétablissement dans le cas d'un sinistre majeur ;

Attendu que le conseil municipal de Sainte-Edwidge-de-Clifton désire assurer la protection des personnes et des biens contre les sinistres ;

Attendu que le plan de sécurité civile de Sainte-Edwidge-de-Clifton a été rédigé en s'inspirant du modèle proposé par le ministère de la Sécurité publique chargé de l'application de la *Loi sur la sécurité civile* ;

Attendu qu'il est prévu que le plan soit mis à jour périodiquement et que la municipalité a procédé à ladite mise à jour en 2012 ;

Attendu que les pages corrigées ont été substituées dans les exemplaires du plan de sécurité civile et que de nouveaux fascicules opérationnels ont été produits et distribués aux membres de l'OMSC.

En conséquence, il est ;

Proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette

Appuyé par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers



IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Réjean Théroux ;

APPUYE par madame la conseillère Sandra Raymond ;

ET RÉSOLU

D'accepter le budget de la Cour municipale commune pour l'année 2013 démontrant des revenus et des dépenses équilibrés de 115 000 \$;

De déboursier notre part de fonctionnement de mille huit cent quatorze (1 814\$) moins le crédit pour l'année 2012 au montant de quatre-vingt-quinze dollars (95\$), pour un déboursé de mille sept cent dix-neuf dollars (1 719\$) représentant notre quote-part.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE

11. Loisirs et Culture

11.1 2012 11 264 Dépôt de la version finale et corrigée (septembre 2012) de la mise à jour de la politique familiale et du plan d'action de la PFM et de Municipalité amie des aînés MADA

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Sandra Raymond;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette;

ET RÉSOLU :

QUE la version finale et corrigée (septembre 2012) de la mise à jour de la politique familiale et du plan d'action de la politique familiale Municipalité Amie Des Aînés (PFM MADA) soit acceptée par le conseil municipal.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE

11.2 2012-11-265 Bourse-reconnaissance aux finissants de secondaire 2012

CONSIDÉRANT que la persévérance scolaire doit être soutenue et encouragée localement ;

CONSIDÉRANT que la Caisse populaire des Vers-Sommets de l'Estrie s'engage à contribuer pour 50 \$ par bourse octroyée ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité s'engage à compléter le montant des bourses ;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Sandra Raymond;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette;

ET RÉSOLU :

D'octroyer une bourse de 150 \$ à chaque élève résidant dans la municipalité de Sainte-Edwidge-de-Clifton qui complète son diplôme secondaire ;

De remettre les bourses aux élèves lors d'une assemblée du conseil ;

QUE monsieur le maire et que le directeur général et secrétaire-trésorier sont autorisés au nom de la municipalité de Sainte-Edwidge-de-Clifton à signer tout document concernant la bourse-reconnaissance aux finissants du secondaire.

Pour l'année 2012, les bénéficiaires sont : Messieurs Marc Kaeslin, Jérémy Bessette, madame Joanie Grégoire, Karianne Bélanger et Valérie Ménard.

11.3 2012 11 266 Abroger la résolution 2012 08 192

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Yves Masson;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Martial Tétreault;

ET RÉSOLU :

Que la résolution 2012 08 192 portant sur le Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire (FAIC) afin de réparer le centre communautaire. Faire une demande d'évaluation des coûts soit abrogée.



VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE

11.4 2012 11 267 Faire une demande d'évaluation des coûts de réparation

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers;

APPUYÉ par madame la conseillère Sandra Raymond;

ET RÉSOLU :

QUE le conseil autorise le directeur général à faire faire l'évaluation des coûts de réparation extérieur et intérieur du centre communautaire ;

ET de la toiture du restaurant;

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE

12. Correspondance

12.1 Dépôt de la liste de la correspondance reçue au mois d'octobre 2012

Les membres du conseil ont pris connaissance à leur satisfaction du résumé de la correspondance du mois d'octobre 2012.

12.2 2012 11 268 Adoption de la correspondance

IL EST PROPOSÉ monsieur le conseiller Réjean Thérout;

APPUYÉ PAR madame la conseillère Sandra Raymond;

ET RÉSOLU :

QUE la correspondance du mois d'octobre 2012 déposée à la présente session soit adoptée.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE

13. Trésorerie

13.1 2012 11 269 Adoption des comptes à payer au 5 novembre 2012

13.2 Conciliation bancaire au 30 septembre 2012

13.3 Liste des comptes à recevoir au 5 novembre 2012

13.4 Délégation au 5 novembre 2012

13.5 Liste des déboursés au 5 novembre 2012

SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Yvon Desrosiers;

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Réjean Thérout;

ET RÉSOLU :

QUE soit approuvée la liste des comptes à payer au 5 novembre 2012 pour un total de 43 899.89 \$;

QUE la liste des déboursés, les comptes à recevoir, au 31 octobre 2012 ainsi que la conciliation bancaire au 30 septembre sont acceptés telle que déposée par le directeur général et secrétaire-trésorier.

QUE la liste des délégations du directeur général au 31 octobre 2012 soit acceptée telle que déposée.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE

